



# Pouvoir participer

Tout le monde se met en

**4**

**1**

## Pouvoir venir

Les adhérent·e·s qui le souhaitent peuvent venir à Lille le 29 juin 2019 pour participer à l'assemblée générale. De plus, chaque conseil APF de département peut désigner deux adhérent·e·s pour venir à Lille.

→ [Lien pour en savoir plus](#)

**2**

## Pouvoir de chez vous !

Le 29 juin 2019, chaque délégation organise une ou plusieurs séances pour permettre au plus grand nombre de voir l'AG en direct par internet au sein d'une structure APF France handicap.

→ [Lien pour en savoir plus](#)

**3**

## Pouvoir le dire !

Les adhérent·e·s qui le souhaitent peuvent proposer une prise de parole lors de l'assemblée générale... Vous pouvez être candidat·e jusqu'au 22 avril 2019.

→ [Lien pour en savoir plus](#)

**4**

## Pouvoir de vote

Tous les adhérents peuvent donner leur « pouvoir de vote » à un·e adhérent·e qui se déplace à Lille, le 29 juin 2019.

→ [Lien pour en savoir plus](#)